

Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois

► Sources

Sources Injep :

- Les recensements des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports 2017 et 2019
- Le Recensement des Équipements Sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) 2020
- Baromètre national des pratiques sportives 2018

Sources Insee :

- Les recensements de la population (RP) 2016, 2017 et 2018 de l'Insee
- La Base Permanente des Équipements (BPE) 2018
- Le distancier Métrix permettant d'évaluer des temps de parcours en voiture
- Le Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES) 2018
- La Base Non-Salariés (BNS) 2018
- Les Déclarations Annuelles des Données Sociales et Données Sociales Nominatives (DADS-DSN) 2018
- Le Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) 2018
- Le Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP) 2019

Source Académie de Normandie :

- Bilan Social Académique 2020 du PIAD (Pôle Inter-Académique Décisionnel)

► Définitions

Une **fédération** sportive organise et assure la promotion de la pratique de sa ou ses disciplines, de l'activité de loisir au sport de haut niveau. Elle est l'union d'associations sportives (régies par la loi de 1901).

Il existe plusieurs types de fédérations :

- Les **fédérations unisport**, qui organisent la pratique d'une seule discipline (par exemple la fédération française de volley-ball). Elles sont qualifiées d'« olympiques » si leur discipline figure au programme des jeux olympiques (gymnastique par exemple). Sinon, elles sont considérées comme non olympiques (cas du billard). La majorité des fédérations unisport sont délégataires de leur discipline, c'est-à-dire qu'elles sont l'institution de référence en charge de leur discipline (règlement, pratique, organisation, haut niveau, etc.) ;
- Les **fédérations multisports**, qui permettent la pratique de plusieurs sports. Elles sont scolaires, comme l'union nationale du Sport scolaire (UNSS), ou affinitaires, c'est-à-dire regroupant des personnes partageant un trait commun (profession, religion, géographie, handicap, etc.), par exemple l'union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP).

Ne sont comptabilisées dans les **licences** que les adhésions à une fédération qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle. Une seule personne peut disposer de plusieurs licences.

Les **clubs** n'ont pas de définition juridique propre. Un club représente une personne morale affiliée à une fédération.

Les **taux de licences et d'équipements** correspondent au nombre de licences/équipements rapporté à la population du territoire d'étude. Concernant les taux de licenciés, des doubles comptes sont possibles, une personne pouvant détenir plusieurs licences.

L'**équipement sportif** est une surface permettant, à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités physiques et/ou sportives. Il comporte un minimum de matériels spécifiques permettant le respect des principes et des règles liés à la pratique de ces dernières (Ex : un tracé lisible sur le sol et des cages pour un terrain de handball, etc.).

Un salarié est considéré comme **multi-actif** dès lors qu'il a occupé plus d'un poste au cours de l'année. On distingue ici, les salariés multi-actifs mais étant restés dans le secteur du sport de ceux ayant travaillé dans d'autres secteurs d'activités.

► Pour en savoir plus

- Hurard C., Merel A., Mura B., « Le sport en Normandie, moins de pratiquants qu'au niveau national, notamment chez les jeunes », *Insee Analyses Normandie* n° 95, septembre 2021
- « Baromètre national des pratiques sportives 2018 », Injep-CREDOC
- « Les fiches régionales du sport 2020 », Injep
- « Les conférences régionales du sport en Normandie », CROS
- Charles A., Dardaillon B. (Insee Normandie), Kauffmann F. (CNRS), « Des trajectoires diverses pour les salariés du sport normands : de l'activité d'appoint à celle d'entrepreneur sportif », *Insee Analyses Normandie* n°16, septembre 2016
- « Les sports de nature en Normandie », Repères et enjeux, septembre 2016, DRDJSCS de Normandie
- « Atlas régional des licences sportives de Normandie », mars 2019, DRDJSCS Normandie et Université de Caen
- Emorine M., Piralla S., Tillatte A., « Les équipements sportifs dans les espaces ruraux du Grand Est », *Insee Dossier Grand Est* n°6, novembre 2017
- Bertrand P., Geay T., « Plus d'un million de licences dans un sport olympique », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n°20, août 2016

► Méthode

La base permanente des équipements (BPE) est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. Elle porte sur plus de 180 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme. Ces domaines sont eux-mêmes répartis en sous-domaines.

Dans le cadre de cette étude, ont été retenus les deux sous-domaines « équipements sportifs » et « équipements de loisirs » qui rassemblent les familles d'équipements suivants : bassin de natation, boulodrome, tennis, équipement de cyclisme, domaine skiable, centre équestre, athlétisme, terrain de golf, parcours sportif/santé, sports de glace, plateau et terrain de jeux extérieurs, salle spécialisée, terrain de grands jeux, salle de combat, salle non spécialisée, roller-skate-vélo bicross ou freestyle, sports nautiques, bowling, salle de remise en forme, salle multisports, baignade aménagée, port de plaisance/zone de mouillage, boucle de randonnée.

En concertation avec la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Normandie, une liste de huit familles d'équipements a été constituée pour leur caractère « structurant », ces équipements ayant vocation à être accessibles facilement au plus grand nombre, y compris dans le cadre scolaire, et à favoriser le lien social. Ces familles sont constituées ainsi :

Nom de la famille d'équipements « structurants »	Équipements composant la famille
Piscines	Bassin mixte de natation
	Bassin sportif de natation
	Bassin ludique de natation
Courts de tennis	Court de tennis
Terrains d'athlétisme	Stade d'athlétisme
	Aire de lancer
	Aire de saut
	Piste d'athlétisme isolée
Plateaux et terrains de jeux extérieurs	Plateau EPS*/Multisports/city-stades
	But/panier isolé de sport collectif
	Terrain de basket-ball
	Terrain de beach-volley
	Terrain de handball
Dojos	Dojo / Salle d'arts martiaux
Salles multisports (gymnases)	Salle multisports (gymnase)
Skateparks, anneaux de roller, vélos freestyle	Anneau de roller
	Espace de vélo-freestyle
	Skate park
Terrains de grands jeux	Terrain mixte
	Terrain de football
	Terrain de rugby
	Terrain de football américain
	Terrain de rugby à XIII
	Terrain de baseball /softball
	Terrain de hockey sur gazon

* Éducation physique et sportive

Les données sur les temps d'accès étant issues de la base permanente des équipements (BPE) et non du recensement des équipements sportifs (RES), espaces et sites de pratiques, ces familles diffèrent légèrement pour cet indicateur (ex : présence des salles de boxe, d'escrime et de lutte en plus des dojos regroupées dans les « Salles de combat » dans la BPE).

Les temps d'accès sont calculés à partir du distancier Insee Métric et représentent des temps de parcours théoriques par la route à heure creuse.

► Le champ des activités liées ou associées au sport est défini à partir de la Nomenclature d'Activité Française (NAF rév. 2) :

Type d'activité	Code APET	Libellé du secteur d'activité
Activités principalement liées au sport	85.51Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
	93.11Z	Gestion d'installations sportives
	93.12Z	Activités de clubs de sports
	93.13Z	Activités des centres de culture physique
	93.19Z	Autres activités liées au sport
Activités associées au sport	30.12Z	Construction de bateaux de plaisance
	30.92Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
	32.30Z	Fabrication d'articles de sport
	47.64Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
	77.21Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
49.39C	Téléphériques et remontées mécaniques	